

**COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 23 AVRIL 2021**

- **L'Assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 23 avril 2021 à huis clos, en raison du contexte de crise sanitaire.**
- **Le quorum a été de 60,71%.**
- **La nouvelle stratégie RSE et la « Raison d'Être » ont été présentées lors de l'Assemblée.**
- **Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.**

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à la pandémie de Covid-19 et conformément aux dispositions adoptées par le Gouvernement pour freiner sa propagation, l'Assemblée générale mixte de Renault du 23 avril 2021 s'est tenue à huis clos, hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister, au Palais des Congrès à Paris.

La décision de tenir l'Assemblée générale à huis clos a été prise conformément aux mesures et conditions prévues par l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et le décret n°2020-418 du 10 avril 2020, telles qu'elles ont été prorogées et modifiées par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020, le décret n°2020-1614 du 18 décembre 2020 et le décret n°2021-255 du 9 mars 2021.

En effet, à la date de la convocation de l'Assemblée générale de Renault, des mesures administratives limitaient ou interdisaient les déplacements ou les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires et faisaient ainsi obstacle à la présence physique des actionnaires à cette Assemblée, compte tenu du nombre important de personnes qui y assistent habituellement.

L'Assemblée générale a été diffusée en direct et la vidéo est disponible en intégralité et en différé sur la page dédiée à l'Assemblée générale du site Internet (<https://group.renault.com/finance/assemblee-generale>).

Déroulement de l'Assemblée générale

Constitution du Bureau et introduction

Le Bureau de l'Assemblée a été constitué de :

- Monsieur Jean-Dominique Senard, Président de l'Assemblée ;
- Deux scrutateurs : Monsieur Pierre Jeannin, représentant de l'Etat français, et Madame Corinne Ferrière, représentant de la société Amundi, les deux actionnaires disposant du plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction ;
- Madame Quitterie de Pelleport, Secrétaire de l'Assemblée.

Les deux scrutateurs ont été désignés sur décision du Président du Conseil d'administration agissant sur délégation du Conseil d'administration. Les noms des scrutateurs ont été communiqués aux actionnaires dans le cadre du communiqué sur les modalités de tenue de l'Assemblée en date du 26 mars 2021.

Le Président a constaté en début de séance que le quorum s'est élevé à 60,71% des actions ayant le droit de vote et, en conséquence, l'Assemblée générale des actionnaires pouvait valablement se tenir.

Dans son introduction, Monsieur Jean-Dominique Senard a tenu à remercier les équipes du Groupe et à saluer la bonne dynamique qui les anime.

Résultats financiers

Madame Clotilde Delbos, Directeur général adjointe et Directeur financier de Renault Group, a rappelé les résultats financiers et commerciaux de 2020, avant de présenter le chiffre d'affaires du premier trimestre 2021. La situation financière du Groupe avait conduit le Conseil d'administration à ne pas proposer la distribution de dividendes à l'Assemblée générale.

Renaulution et stratégie RSE

Monsieur Luca de Meo, Directeur général, a fait un point d'avancement sur les trois premiers mois écoulés depuis la présentation du plan stratégique Renaulution. Puis, il a présenté la nouvelle stratégie de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) qui repose sur trois piliers, au service de la création de valeur et de la performance, et qui accompagne la transformation du Groupe dans le cadre du plan stratégique Renaulution. Les trois piliers de cette stratégie RSE sont :

- la transition écologique sur toute la chaîne de valeur,
- la sécurité des clients sur les routes et des collaborateurs sur leur lieu de travail, et
- l'inclusion : l'employabilité, la diversité et la solidarité.

Raison d'être

Monsieur Jean-Dominique Senard a ensuite présenté la « Raison d'Être » de Renault Group. Co-construite avec les collaborateurs et en concertation avec ses parties prenantes, elle porte l'ambition du Groupe en matière de développement durable et responsable : « *Nous faisons battre le cœur de l'innovation pour que la mobilité nous rapproche les uns des autres* ».

Par cette phrase, le corps social de Renault Group et les collaborateurs ont voulu exprimer l'ambition et le sens du projet collectif du Groupe en France et dans le monde et mettre en évidence la substance de sa mission au service de ses clients et de l'ensemble de ses parties prenantes.

Le texte complet de la « Raison d'Être » est disponible sur le site internet (<https://www.renaultgroup.com/groupe/notre-raison-d-etre/>).

Gouvernance et Rémunérations

Monsieur Patrick Thomas, Président du Comité de la gouvernance et des rémunérations, a présenté le bilan de l'activité du Conseil d'administration et de ses comités en 2020 et l'évolution de la composition du Conseil d'administration, avec notamment la nomination de trois nouveaux administrateurs :

- deux administrateurs indépendants : Messieurs Bernard Delpit et Frédéric Mazzella ;
- un administrateur représentant les salariés actionnaires : Monsieur Noël Desgrippes.

Les éléments de rémunération versés ou attribués au cours de l'exercice 2020 aux mandataires sociaux en application des politiques de rémunération approuvées par l'Assemblée générale du 19 juin 2020, ainsi que les politiques de rémunération pour l'exercice 2021, ont également fait l'objet d'une présentation détaillée.

Débat avec les actionnaires

Afin de favoriser la participation à ce moment privilégié d'échange entre les actionnaires et les dirigeants de la Société, les actionnaires ont eu la possibilité, en complément du dispositif légal des « questions écrites », de poser leurs questions depuis la page dédiée à l'Assemblée générale du site Internet à compter du 19 avril, par écrit y compris pendant l'Assemblée ou par vidéo jusqu'à la veille de l'Assemblée générale.

Messieurs Jean-Dominique Senard et Luca de Meo, ainsi que Madame Clotilde Delbos, ont répondu en séance aux questions ainsi reçues des actionnaires.

Approbation de l'ensemble des résolutions

Conformément au cadre réglementaire exceptionnel des assemblées générales à huis clos, les actionnaires ont voté à distance ou ont donné pouvoir au Président ou à un tiers. Les votes ont ainsi été arrêtés la veille de l'Assemblée, soit le jeudi 22 avril 2021 à 15 heures.

Ainsi, 10.772 actionnaires ont voté à distance ou donné pouvoir au Président ou à un tiers, représentant 150.451.101 actions et 205.473.918 droits de vote. Le quorum s'est donc établi à 60,71%.

Lors de cette Assemblée générale mixte, l'ensemble des résolutions proposées ont été adoptées. L'Assemblée générale a notamment pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Affectation du résultat sans distribution de dividendes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Renouvellement des mandats de quatre administrateurs :
 - Madame Yu Serizawa,
 - Monsieur Thomas Courbe,
 - Madame Miriem Bensalah-Chaqroun, et
 - Madame Marie-Annick Darmaillac ;
- Nomination de deux nouveaux administrateurs indépendants :
 - Monsieur Bernard Delpit, et
 - Monsieur Frédéric Mazzella ;
- Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires, Monsieur Noël Desgrippes ;
- Approbation des éléments de rémunération 2020 des mandataires sociaux (« *say-on-pay* » *ex post*) ;
- Approbation des politiques de rémunération 2021 des mandataires sociaux (« *say-on-pay* » *ex ante*) ;
et
- Renouvellement du programme de rachat d'actions.

Le résultat détaillé des votes de l'Assemblée générale est disponible sur le site Internet de la Société (<https://group.renault.com/finance/assemblee-generale>).

* *
*